



Communiqué de presse

Informations : +41 61 280 8188
press@bis.org
www.bis.org

1^{er} mars 2020

Façonner l'avenir des paiements – *Rapport trimestriel de la BRI*

Le *Rapport trimestriel de la BRI* propose une analyse approfondie d'un univers des paiements en pleine mutation, expose les points forts et les faiblesses des systèmes existants, évoque la rapidité des évolutions technologiques et leur impact, et évalue les nouvelles solutions qui se font jour.

Du fait de la rapidité de leur évolution et des bouleversements qu'ils sont susceptibles d'entraîner, les systèmes de paiement figurent en tête de l'ordre du jour des responsables des politiques publiques. La BRI et les banques centrales ont un rôle de premier plan à jouer dans l'élaboration des réponses à ces évolutions.

« Les banques centrales occupent une place clé dans les systèmes de paiement et doivent, au vu des mutations en cours, s'affirmer et jouer un rôle plus important dans l'amélioration de la sûreté et de l'efficacité de ces systèmes », souligne Agustín Carstens, le Directeur BRI général de la BRI, dans l'introduction de cette édition spéciale du *Rapport trimestriel*. « L'argent et les systèmes de paiement sont fondés sur la confiance dans la monnaie – qu'il s'agisse d'argent liquide ou de monnaie numérique – et seules les banques centrales sont à même de garantir cette confiance », ajoute-t-il.

Dans le chapitre relatant l'évolution des marchés sur trois mois jusqu'à la fin février, le *Rapport trimestriel* de mars 2020 :

- analyse la manière dont le sentiment du marché, qui s'était redressé fin 2019, s'est ensuite affaibli en raison du trouble causé par l'épidémie de Covid-19.



- souligne que les mouvements de ventes ont été inégaux à travers les classes d'actifs et les régions, les pays étroitement liés à la Chine aux plans géographique et économique étant plus affectés que les autres.
- évalue l'impact économique de la présente épidémie en la comparant à celle du SRAS, début 2003, en ce qui concerne leurs effets relatifs sur les marchés d'actions du monde entier.
- évoque la croissance rapide et l'orientation future du crédit privé, qui recouvre les prêts par des intermédiaires non bancaires à des entreprises de petite taille peu solvables, et en souligne les similitudes avec le marché mieux connu des prêts à effet de levier.

Cinq études spéciales portent sur les innovations dans les systèmes de paiement :

- Morten Bech et Jenny Hancock (BRI) étudient la manière dont les évolutions technologiques améliorent la sûreté et la rapidité des paiements domestiques et font baisser leurs prix, même si de vastes pans de la population n'y ont toujours pas accès, notamment dans les marchés émergents et les économies en développement. Les deux auteurs expliquent également pourquoi les paiements transfrontières s'améliorent plus lentement.
- Tara Rice, Goetz von Peter et Codruta Boar (BRI) analysent les raisons pour lesquelles le nombre de banques correspondantes transfrontières a chuté de près de 20 % entre 2011 et 2018. Les banques se sont davantage retirées des pays où les financements illégaux ne font pas l'objet d'une gouvernance ou de contrôles rigoureux, que des pays enregistrant une solide croissance économique et commerciale.
- Morten Bech, Umar Faruqui et Takeshi Shirakami (BRI) analysent la manière dont les paiements entre les pays et les monnaies peuvent devenir plus rapides, meilleur marché et plus transparents grâce à une connexion des systèmes domestiques permettant un accès à distance des banques, ou par l'instauration de systèmes dédiés.
- Morten Bech, Jenny Hancock, Tara Rice et Amber Wadsworth (BRI) étudient comment les bouleversements numériques, en particulier la « tokenisation », pourraient transformer la compensation et le règlement des titres. Les auteurs se penchent également sur les résultats de projets expérimentaux menés par des banques centrales et d'autres institutions financières.
- Raphael Auer (BRI) et Rainer Böhme (Université d'Innsbruck) expliquent comment une monnaie numérique de banque centrale à destination du grand public, fiable et largement utilisable, doit être sûre, accessible et aussi pratique à utiliser que des espèces, et garantir la protection de la vie privée. Ils évaluent la capacité de divers concepts techniques à satisfaire ces critères et analysent les compromis nécessaires.